



OQTF + IRTF de 2 ans

Par **Ahmed45**, le **14/10/2022** à **11:12**

Bonjour, je me trouve dans une situation très délicate je voudrais qu'on m'explique ce qu'on peut faire car j'ai plus beaucoup de temps.

Tout d'abord avec ma famille nous sommes entrés sur le territoire français en 2010 avec un titre de séjour espagnol, j'avais 16 ans. On est resté vivre ici car on avait toute la famille de côté de ma mère.

Ensuite avec le temps mon père a obtenu la nationalité espagnole en 2016, ma mère un titre de séjour valable 5 ans pour conjoint d'un membre européen, mon frère également 5 ans car il s'est marié, ma sœur et mon frère également car ils sont mineurs, et j'ai ma petite sœur de 13 ans qui a la nationalité espagnole car elle est née en Espagne.

Avec le temps en 2016, 2017, 2018, 2019 je me faisais attraper par la police car j'étais en situation irrégulière, je fumer en état de stupéfiants et conduite sans permis car à chaque arrestation on me retirait le permis. Je recevais des oqtf sans irtf.

La dernière fois que je me suis fait arrêté c'était le 5/10/2022 pour stupéfiants et conduite d'un véhicule qui n'était pas le mien mais celui de mon oncle sans assurance. J'ai été en garde à vue pendant 48h et passé devant la juge qui m'a condamné à OQTF ET IRTF pendant 2 ans, interdiction de fumer de stupéfiants + visite médicale pendant 6 mois + assignation à résidence 2 fois par semaine + 1000€ d'amende.

Un avocat m'a conseillé de m'aider et faire un recours auprès du tribunal administratif pour annuler L'OQTF + IRTF car elle trouve que je suis ici en France plus de 10 ans, toute ma famille se trouve ici et + mon oncle qui est chef d'entreprise est prêt à me prendre en CDI à une condition que j'arrête toute mes conneries et que je paye les amendes à temps que je signe les 2 fois par semaine et j'arrête de conduire sans permis et arrêter les stupéfiants.

Le tribunal administratif nous fixe un rdv quelques jours après et le jour du rdv mon avocat lui explique tout ce que je demande avec des preuves des pièces d'identité de ma famille + promesse d'embauche, lui demande de régulariser ma situation à la préfecture et que je veux arrêter mes conneries et commencer une nouvelle vie.

Malheureusement la requête est rejetée.

Je ne sais plus quoi faire. Mon avocat me dit que j'ai 1 mois pour faire un recours auprès de la cour administrative d'appel.

Quelqu'un peut m'aider et m'expliquer si j'ai encore des chances de

rester ici et de pouvoir changer quelque chose rnrnJe vous remercie d'avance. rnrn

Par **jodelariege**, le **14/10/2022 à 13:00**

bonjour rnrnsuivez les conseils de votre avocatrnncependant à la lecture de votre message on peut comprendre que l' Etat français a été très clément et à plusieurs reprises ;l'Etat français vous a donné plusieurs chances que vous n'avez pas saisies et que vous réagissez maintenant car vous etes obligé de quitter le territoire français..rnrnc'est mon avis ,vous pouvez en avoir d'autres